Matrice 1804

MARCHES PUBLICS DE MAÎTRE D'OEUVRE

LES PRÉPARER, LES PASSER ET LES EXÉCUTER

Entrez dans la **matrice** du droit de la **commande publique**...

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Quelques mots sur la formation



La préparation, la passation et l'exécution des marchés publics de maîtrise d'œuvre nécessitent des connaissances pratiques approfondies sur le cadre légal applicable.

Au-delà des bases légales classiques, cette formation s'arrêtera particulièrement sur la gestion des moments délicats, comme la préparation du cahier des charges, le choix du maître d'œuvre, la fixation de la rémunération, la reprise gratuite des études, le suivi du chantier ou encore l'engagement de la responsabilité du maître d'oeuvre.

Cette formation issue de mon expérience aux côtés des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre vous donnera ainsi toutes les clés pour sécuriser vos contrats de maîtrise d'oeuvre.

Je vous dis donc à très vite pour une formation pratique, ludique et interactive !

Léa Gasnier

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- **Synthétiser la réglementation** applicable aux marchés publics de maîtrise d'oeuvre
- **Rédiger**, **passer** et **gérer** un marché public de maîtrise d'oeuvre

Sommaire :

1- Points clés

2- Programme

3- Votre formatrice

4- Pédagogie

5- Evaluation

6- Recommandations

7- Contact

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Les **points essentiels**



Public

Tout collaborateur amené à rédiger, passer ou suivre des marchés de maîtrise d'oeuvre



Prérequis

Aucun prérequis



Durée - Lieu

21 h réparties sur 3 jours consécutifs ou non - Dans vos locaux ou à distance



Délai d'accès

Date et horaires fixés au moins 1 mois avant la session



Groupe

2 à 15 personnes



Prix

Intra : 4 900 € Nets de TVA (hors frais)
Inter : Sur devis



Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Le **programme** de la formation

Jour 1



Définitions

Définition d'un projet et d'un besoin
Définition de la maîtrise d'oeuvre



Comprendre l'esprit de la règlementation applicable aux MOE

Le cadre juridique : le Code de la commande publique, loi MOP (non contraignante sur la maîtrise d'œuvre pour les OLS), les CCAG 2021...



Situer le MOE par rapport à vous et les autres intervenants

Votre organisation vis-à-vis de la MOE

Le cas échéant, focus spécial organismes Hlm :

- Focus sur les attributions de la MOA non délégables pour les opérations de réalisation de logements locatifs aidés par l'Etat (notamment la définition du programme et la fixation de l'enveloppe financière)
- La mission de base pour les opérations de bâtiment : faut-il s'y soumettre en tant qu'OLS ?

La MOE vis-à-vis des autres acteurs (AMO, MOD, CT, SPS, OPC, entreprises de travaux...)



Définir le cadre des missions de la maîtrise d'oeuvre

Définir le besoin et les types de collaboration possibles
Définir les missions du MOE et ses éléments de mission : ESQ, APS, APD, PRO, EXE, VISA, ACT, DET, AOR...



Quiz



Atelier



Quiz



Besoin d'un **programme sur mesure** ? Contactez moi :



06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Le **programme** de la formation

Jour 2

Composer le contrat de maîtrise d'oeuvre

La rédaction et l'articulation des pièces
Les clauses essentielles (honoraires, engagements de la MOE…)

- Connaître ses droits en cas de dépassement des seuils de tolérance
- Prévoir les leviers contractuels pour encourager le maître d'œuvre à respecter ses engagements (bonne gestion des ordres de service, délais de vérification des projets de décompte de l'entreprise, remise des éléments dans les délais, etc.)

Atelier : Optimiser la rédaction de votre contrat de maîtrise d'œuvre pour protéger la maîtrise d'ouvrage

Atelier

Lancer la consultation pour choisir son équipe de MOE

Le choix de la procédure (seuils de mise en concurrence, procédures de passation possibles)

Les caractéristiques de chaque procédure :

- Le marché sans publicité ni mise en concurrence préalables
- La procédure adaptée
- Le concours
- La procédure avec négociation, l'appel d'offres et le dialogue compétitif

Quiz

Analyser, noter et classer les offres puis achever la procédure

Les règles et bonnes pratiques dans le choix des offres
Les étapes vers l'achèvement de la procédure

Frise

Négocier le prix de la maîtrise d'oeuvre

Focus sur le forfait de rémunération
La préparation des éléments de discussion
Les conseils pour une négociation réussie

Atelier

Besoin d'un **programme sur mesure** ? Contactez moi :

06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Le **programme** de la formation

Jour 3

Gérer les aléas d'exécution

La carence du MOE dans l'exercice de ses missions
La modification du programme et ses impacts financiers
Le droit au paiement d'honoraires supplémentaires hors forfait
La modification des marchés de MOE à la demande de l'une ou l'autre des parties prenantes

Cas pratiques

Veiller à la bonne organisation des opérations de réception et au suivi de la levée des réserves

Appréhender la procédure telle que définie par les documents généraux (CCAG Travaux ou NF P03-001)
Connaître le rôle et les obligations du MOE en matière de réception : formalisme, délais
Suivre le MOE sur les opérations post-réception (levée des réserves, délai de garantie de parfait achèvement…)

Création en groupe d'une frise récapitulant le processus de réception de travaux

Quiz

Frise

Payer le maître d'oeuvre

Les documents à produire par le maître d'oeuvre
Les étapes à suivre

Quiz

Engager la responsabilité du MOE

L'engagement de la responsabilité du MOE en cas de faute de conception, de manquement au devoir de conseil
La problématique des polices d'assurance décennale dites à abonnement

Outre les cas pratiques, ateliers, exercices et jeux de rôle, des quizz sont réalisés tout au long de l'action de formation.

Quiz

Besoin d'un **programme sur mesure** ? Contactez moi :

06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Votre formatrice



Consultez le **CV** de la formatrice en cliquant ici

Léa Gasnier

Juriste depuis plus de 12 ans

Legal designer

Marchés publics et privés

Droit de la construction

Achats responsables

Legal design

Je m'appelle Léa Gasnier.

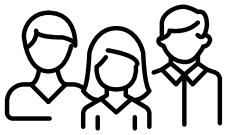
Je suis juriste en droit des marchés publics et privés et droit de la construction.

Grâce à une approche claire, accessible, ludique et interactive, je vous aiderai à infiltrer la matrice du droit des marchés publics et/ou privés en toute simplicité.

06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Les **modalités pédagogiques**



Equipe

La Direction de Matrice 1804 et, le cas échéant, le formateur apportent leur **concours** à l'apprenant **pour toute question en lien avec son parcours** de formation.



Pédagogie

Les méthodes pédagogiques **alternent** constamment **entre la théorie et la pratique**, grâce à des exercices individuels (quiz, cas pratiques…) ou collectifs (ateliers…)



Ressources

Un **support de formation** présentant l'essentiel des notions vues pendant la formation est mis à disposition de chaque apprenant.

Le document intègre les sources et liens documentaires complémentaires.



Moyens techniques

Si la formation se déroule en présentiel, un écran doté d'un visio-projecteur et un tableau blanc devront être mis à disposition du formateur.

Si la formation se déroule à distance, chaque participant se connectera au lien de la visio-conférence avec son propre matériel.

Des questions ? Besoin d'un conseil ? Contactez moi :



06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Suivi et **évaluation** de la formation

Le suivi et l'évaluation se concentrent sur 2 axes clés :

- Le développement de compétences opérationnelles ;
- L'implication active de chaque apprenant dans son processus d'apprentissage.



Avant la formation

Questionnaire des attentes

Auto-positionnement de l'apprenant



En fin de formation

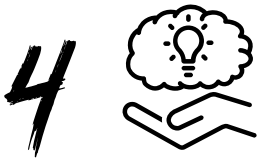
Auto-positionnement de l'apprenant

Evaluation à chaud de la formation (questionnaire)



Pendant la formation

Validation des acquis tout au long de la formation (cas pratiques, ateliers, quiz)



Après la formation

Evaluation à froid de la formation à +3 mois (questionnaire)

06 51 38 26 24
lea@matrice1804.fr

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Ils ont fait confiance à Matrice 1804

Formation sur les marchés publics très enrichissante. Animatrice dynamique et très à l'écoute, apportant toutes les réponses à nos questions avec des outils variés et des exemples concrets. Je conseille fortement.



Emilie Chevalier

Formation de 3 jours sur les marchés de maîtrise d'oeuvre. Formation très intéressante, claire, vivante et dynamique avec jeux, quiz qui permettent de s'assurer de la bonne compréhension des sujets évoqués. Léa est agréable, souriante et pédagogue. Un grand merci.



Veronique Lequippe

Intervention très complète avec de nombreux exemples et une véritable expérience pratique. Formatrice passionnée, très impliquée et qui sait parfaitement s'adapter aux échanges au sein du groupe. Bravo



Damien Nougués

Découvrez les avis Google

★★★★★

100%

des apprenants recommandent nos formations !

9.33/10

est le niveau de satisfaction de nos apprenants !

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

Alors, prêt à entrer dans la matrice ?



lea@matrice1804.fr
06 51 38 26 24

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024

CE PROGRAMME DE FORMATION EST PROPOSÉ PAR

Matrice 1804

Matrice 1804 est une société par actions simplifiée (SAS) au capital de 10 000 euros.

Son siège social est situé 6 rue d'Armaillé à Paris 17e.

Elle est immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 952 149 821 et déclarée en tant qu'organisme de formation à la DREETS d'Ile-de-France sous le numéro 11756728675. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Créé le 28 juillet 2023
Mis à jour le 25 juillet 2024